

## **Compte - Rendu du CDAS du 6 décembre 2019**

Le 06 décembre, la CFTC DGFIP a participé au Conseil Départemental de l'Action Sociale du Bas-Rhin.

### **1. Approbation du procès-verbal.**

Le procès verbal de la réunion du 13 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Bilan des crédits 2019.**

La quasi totalité des crédits a été utilisée. Le reliquat servira utilement pour les retardataires qui n'ont pas encore pu bénéficier de la carte cadeau. Cela concerne une douzaine de personnes.

#### Carte cadeau :

Le site EDEN RED qui est chargé de la distribution des cartes cadeau aurait été piraté. Il ne serait désormais plus possible de pouvoir utiliser le crédit d'une carte dont le compte n'aurait pas déjà été activé avant ce piratage.

A l'heure actuelle, un état des lieux n'est pas possible car il n'existe pas de dispositif pour permettre de connaître précisément qui était déjà inscrit avant l'incident. S'agissant d'un problème national, nous avons demandé que les fonds versés par l'administration et non distribuables soient à minima rendus à l'administration.

Il est également fait mention que cette carte cadeau, quand elle fonctionne, est refusée dans de nombreuses enseignes.

#### Noël des enfants :

La qualité de cette manifestation est unanimement reconnue, elle sera reconduite en novembre 2020 (préférée à décembre qui engendrerait un surcoût sans plus-value).

Plus de 1000 personnes s'étaient inscrites pour une capacité maximale d'environ 982 places. En conséquence, un certain nombre d'agents n'ont pas pu bénéficier d'un accès à cette fête alors que seules 941 personnes se sont effectivement présentées.

Nous nous interrogeons sur les moyens à mettre en oeuvre pour éviter ce genre de désagréments à l'avenir (s'inscrire, ne pas venir et empêcher quelqu'un d'autre de venir). L'objectif est de trouver un système juste permettant de contenter un maximum d'agents

Il est fait la proposition de pointer les inscrits non présents et de les exclure pour la prochaine édition,

**Pour la CFTC DGFIP, c'est une sanction ponctuelle qui n'aura pas d'effet dissuasif sur les nouveaux entrants. Nous préférons une communication annonçant les risques encourus en cas de défaut de présence à une manifestation à laquelle un agent s'était inscrit.**

Une information dans la prochaine parution du journal mentionnera que les inscrits à une manifestation, lorsqu'ils n'y participent pas, risquent de ne plus pouvoir s'inscrire aux suivantes.

#### Les sorties :

Dans l'ensemble, les participants trouvent qu'elles sont agréables et qu'elles se sont bien déroulées. La logistique mise en oeuvre est compliquée tant pour les moyens de transport que pour l'organisation sur place. Les suggestions d'améliorations ne peuvent pas toujours être concrétisées car elles seraient trop contraignantes et bien souvent trop chères.

#### L'action sociale :

Les consultations psychologiques concernent une quinzaine de cas, en hausse d'une année sur l'autre.

Les assistants sociaux ont constaté une augmentation des consultations liées aux inquiétudes relatives à la fusion et suppressions des postes ainsi qu'aux changements d'affectation et aux difficultés qui vont en découler.

L'action rentrée scolaire avec la carte cadeau culture de l'action scolaire donne entière satisfaction.

Le repas des retraités à la Cité Administrative a été apprécié pour sa qualité et sera renouvelé en 2020

Chaque année, un voyage (non subventionné) est organisé pour les retraités. Cela permet d'optimiser l'occupation des centres Epaf hors période. Celui à Bréhat a été un réel succès, Châtel est choisi pour destination en 2020.

Un point sur les projets innovants sera réalisé l'an prochain, aucune proposition locale n'ayant été retenue. Les thèmes sont les "aidants" et "les dangers des réseaux sociaux".

Le budget 2020 fera l'objet d'un groupe de travail pour définir les possibilités offertes selon l'allocation des crédits définitifs, qui n'est pas encore connue.

### 3. Rapport de Mme Catherine Walterski.

Il s'agit d'une analyse des missions du CDAS visant à évaluer le réseau de proximité au niveau national et local. Ce rapport se termine par les préconisations de son auteure.

Historiquement un maillage fin au niveau territorial a été privilégié. Son inconvénient réside dans la multiplication des donneurs d'ordres (SRH, président du cdas, alpaf, epaf, cnas etc.). L'auteure constate un éventail de missions très étendu (restauration, sorties, action sociale) qui demande une polyvalence qui est jugée non réaliste. Enfin, elle relève que la politique des cdas est hétérogène selon les directions et qu'au niveau organisationnel, les compétences entre les délégués et les assistants sociaux sont mal définies.

La force actuelle des cdas : les services rendus sont adaptés aux préoccupations des agents en raison de leur proximité et de leur couverture territoriale.

La faiblesse des cdas réside dans la disparité des manières de dépenser leurs crédits.

Le constat dressé par l'auteure serait globalement le suivant : les CDAS sont peu sollicités et peu coordonnés avec le CNAS. A cela s'ajoute la désaffection des directeurs pour cette instance, la disparité des choix de dépenses et l'absence de professionnalisation des délégués.

Ses préconisations seraient les suivantes :

- rajouter de la coordination entre CNAS et CDAS (en les fusionnant ?),
- harmoniser les crédits/dépenses sur le territoire national,
- harmoniser les pratiques à travers le pilotage par une Structure Régionale d'Appuis (ex chorus),
- revoir le mode de recrutement des délégués

**Pour la CFTC DGFIP, tout axe visant à améliorer la qualité du service doit être envisagé. Cependant harmoniser dans un objectif purement pécuniaire est un non sens qui conduirait inévitablement à la perte de ce qui fait la force du CDAS aujourd'hui : une proximité et une adéquation de son action, adaptées aux populations et à ses problèmes.**

#### **4. Questions diverses**

Agenda :

- x **Le prochain GT CDAS se tiendra le 31 janvier 2020**

Vos représentants CFTC DGFIP  
Sandra Périn et Jean Sontag